o: NAPU

CASTELNAUDARY

0 1 SEP. 2025

COURRIER ARRIVÉ

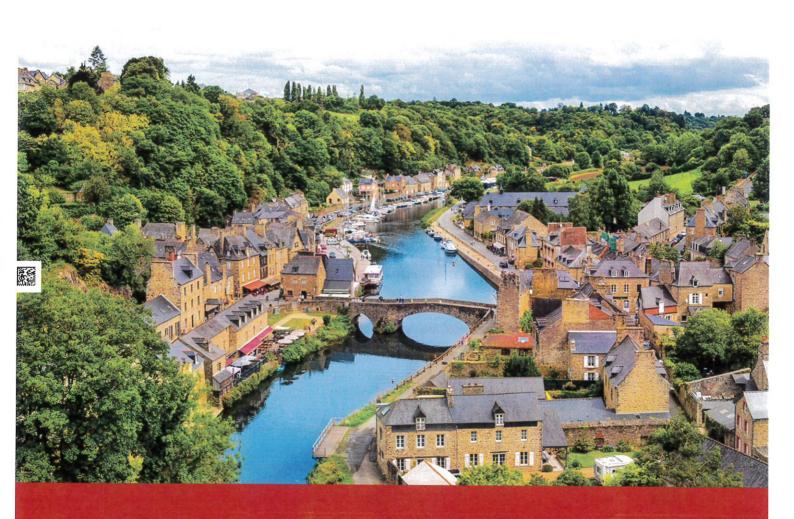
Déposé le : 28.08.2025 13P24000AGV00001 **LR R1 AR** 

Mairie - Castelnaudary 22 cours de la République BP 1100 11491 CASTELNAUDARY CEDEX

SD: 87001237195650R



## DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



free mobile

**OPÉRATEUR :** Free Mobile **CODE SITE :** 11076\_001\_01

ADRESSE DU SITE : PLACE DE LA CONCORDE

**COMMUNE:** 11076 CASTELNAUDARY

**DATE:** 26/08/2025



## RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

**OPÉRATEUR:** FREE MOBILE

COMMUNE: CASTELNAUDARY

NOM DU SITE: 34\_COMEDIE\_11400

**CODE SITE:** 11076\_001\_01

ADRESSE: PLACE DE LA CONCORDE - 11076 CASTELNAUDARY

TYPE DE SUPPORT : Château d eau - réservoir

**PROJET DE:** Modification substantielle d'une antenne-relais existante

**COORDONNÉES** X = 569062.69, Y = 1813302.43

**GÉOGRAPHIQUES:** Longitude: 1.5720896, Latitude: 43.19169321

## CONTACT FREE MOBILE

NOM: Thomas GROSPIRON

Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales

**E-MAIL:** tgrospiron@free-mobile.fr

ADRESSE: Free Mobile

16 rue de la Ville l'Évêque

75008 Paris



## SOMMAIRE

1. Synthese et motivation du projet	. 4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	. 5
3. Calendrier indicatif du projet	. 8
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	. 9
5. Plan de situation à l'échelle	10
6. Plan de cadastre	11
7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après	12
8. Déclaration ANFR	15
9. Plans du projet	16
10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité	20
11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	20
12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé	22
13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	23





## 1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, et afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile dans l'ensemble des territoires. Et ce, dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place urgemment une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.

En effet, la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, doit être anticipé étant donné les délais incompressibles, entre 18 et 24 mois, nécessaires au déploiement des équipements sur chaque site

En effet, ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux, exerçants dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de



travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

## 2. Descriptif détaillé du projet et des installations

## Descriptif du projet

Dans le cadre du présent projet, Free Mobile prévoit la modification du relais téléphonique situé place De La Concorde à CASTELNAUDARY (11076) afin de permettre le déploiement de la technologie 5G sur le territoire communal.

Le projet comprend :

- L'ajout de trois nouvelles antennes placées à une hauteur sommitale de 29.52 mètres (HSA) par rapport au sol,
- La fixation des nouvelles antennes ainsi que des antennes existantes sur de nouveaux systèmes switch'up repris sur de nouveaux mâts braconnés.
- Le réaménagement du local technique actuel à l'intérieur du château d'eau.
- L'installation, dans ce local, de baies techniques de taille réduite, reliées aux antennes par des câbles à fibre optique.

Les éventuelles demandes d'autorisations administratives seront déposées par Ontower France.

## Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes: 3	À ajouter : 3	À modifier : 0
Type	Panneau	Panneau	
Technologies	3G / 4G / 5G	5G	
Azimuts (S1/S2/S3)	0° 120° 240°	0° 120° 240°	





## **Antennes**

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF <sup>(1)</sup>	HBA <sup>(2)</sup> / sol	HBA NGF	HMA <sup>(3)</sup> / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
	<b>4G</b> 700 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	31	28.85	6°
	<b>5G</b> 700 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	31	28.85	6°
	<b>3G</b> 900 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	29	26.85	6°
	<b>4G</b> 900 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	32	29.85	6°
0°	<b>4G</b> 1800 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>4G</b> 2100 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>4G</b> 2600 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>5G</b> 3500 MHz	24.12 m	226.12 m	28.77 m	230.77 m	29.15 m	231.15 m	47.6	45.4	6°
	<b>4G</b> 700 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	31	28.85	6°
	<b>5G</b> 700 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	31	28.85	6°
	<b>3G</b> 900 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	29	26.85	6°
	<b>4G</b> 900 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	32	29.85	6°
120°	<b>4G</b> 1800 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>4G</b> 2100 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
18	<b>4G</b> 2600 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>5G</b> 3500 MHz	24.12 m	226.12 m	28.77 m	230.77 m	29.15 m	231.15 m	47.6	45.4	6°

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF <sup>(1)</sup>	HBA <sup>(2)</sup> / sol	HBA NGF	HMA <sup>(3)</sup> / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
	<b>4G</b> 700 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	31	28.85	6°
	<b>5G</b> 700 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	31	28.85	6°
	<b>3G</b> 900 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	29	26.85	6°
240°	<b>4G</b> 900 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	32	29.85	6°
240	<b>4G</b> 1800 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>4G</b> 2100 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>4G</b> 2600 MHz	24.12 m	226.12 m	26.47 m	228.47 m	27.47 m	229.47 m	33	30.85	4°
	<b>5G</b> 3500 MHz	24.12 m	226.12 m	28.77 m	230.77 m	29.15 m	231.15 m	47.6	45.4	6°

<sup>&</sup>lt;sup>(1)</sup>NGF = nivellement général de la France

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

**PIRE** (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

### Phases de déploiement du projet

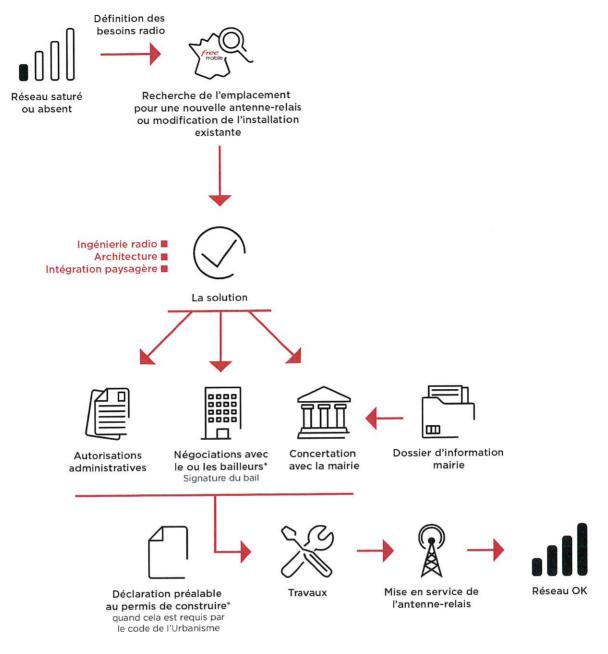
L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.

<sup>(2)</sup>HBA = hauteur bas d'antenne

<sup>(3)</sup>HMA = hauteur milieu d'antenne

<sup>(4)</sup> sans tenir compte de la variabilité des faisceaux





\*Si nécessaire

## 3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Août 2025
Début des travaux (prévisionnel)	Octobre 2025
Mise en service (prévisionnel)	Novembre 2025

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.



## 4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

### Adresse

PLACE DE LA CONCORDE 11076 CASTELNAUDARY

### Coordonnées

Lambert II étendu

X = 569062.69 Y = 1813302.43 **WGS 84** 

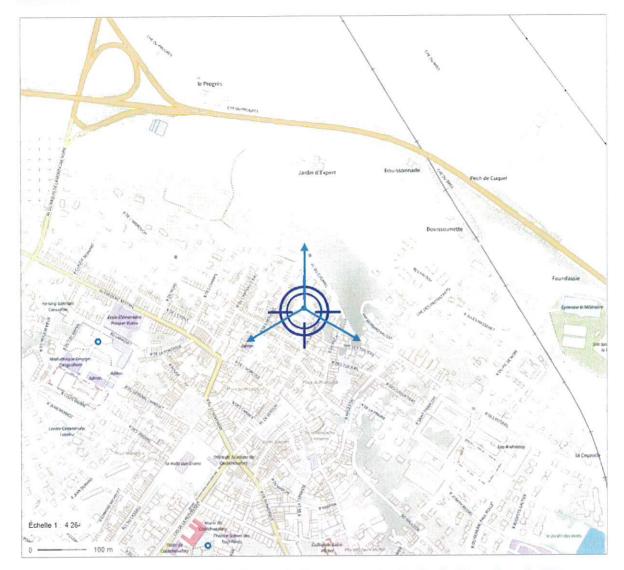
Longitude : 1.5720896 Latitude : 43.19169321





## 5. Plan de situation à l'échelle

## Localisation de l'installation



Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

SO

## 6. Plan de cadastre



### DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE

Département AUDE

Section : AE Feuille: 000 AE 01

Commune:

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Le plan visualisé surcet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PTGC AUDE

Gentre des Finances Publiques Place Gaston Jourdanne 11807 11807 CARCASSONNE CEDEX 9 14. 04 68 77 44 79 -fax plgc.aude@dgfip.finances.gouv.fr

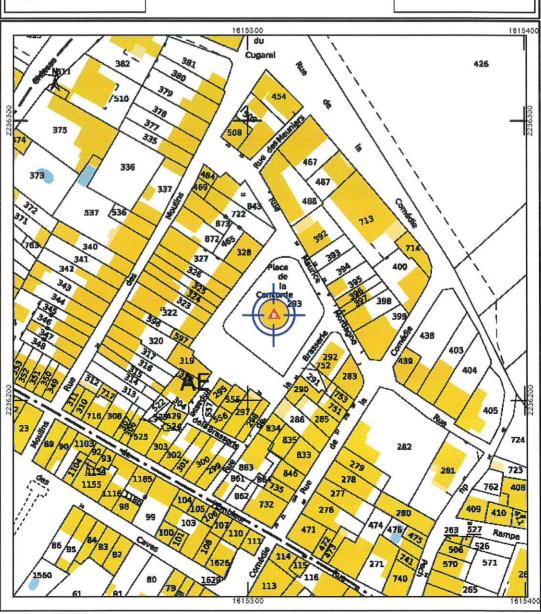
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 22/08/2025 |fuseau horaire de Paris}

Coordonnées en projection : RGF93CC43 @2,022 Direction Générale des Finances

Publiques





## 7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

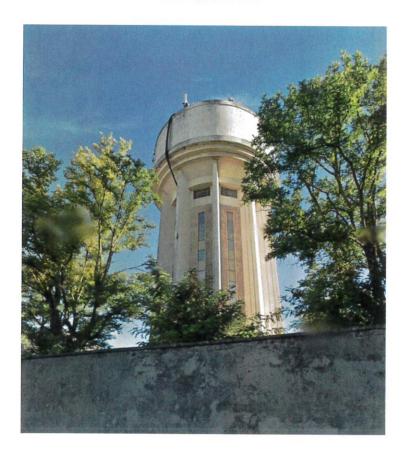
### Prises de vue



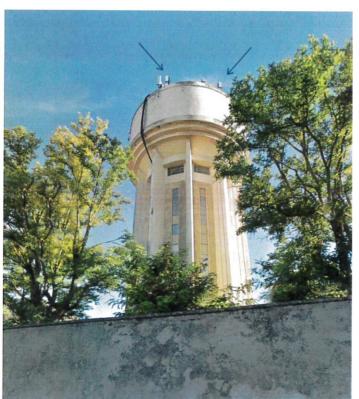
## 13P24000AGV0000110819

### Prise de vue n°1

### **Etat avant:**

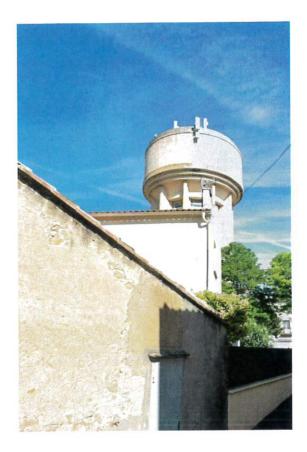


## Etat après :

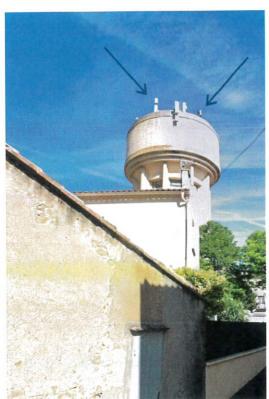


### Prise de vue n°2

### Etat avant:



## Etat après :



Site n°11076\_001\_01



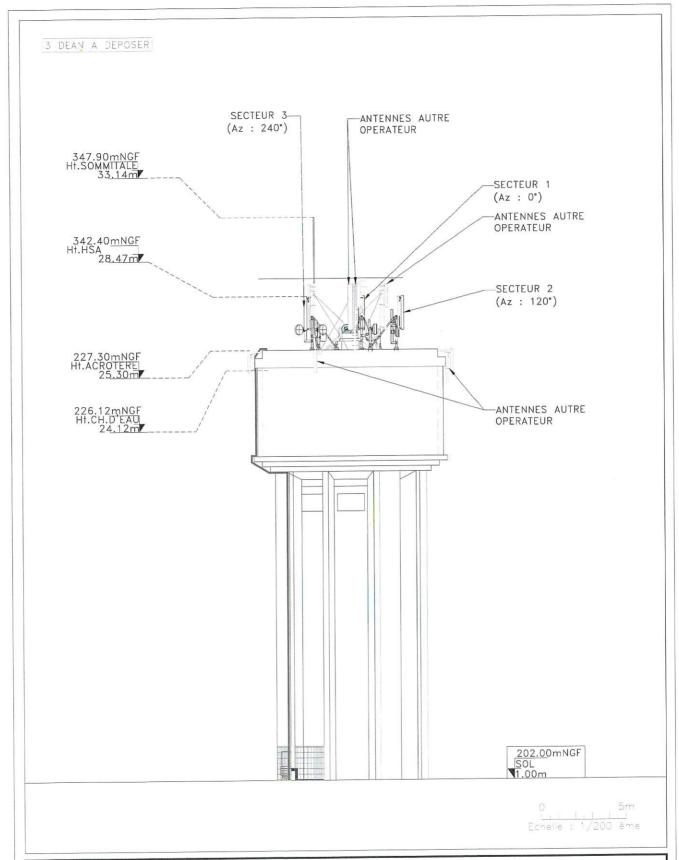
## 8. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

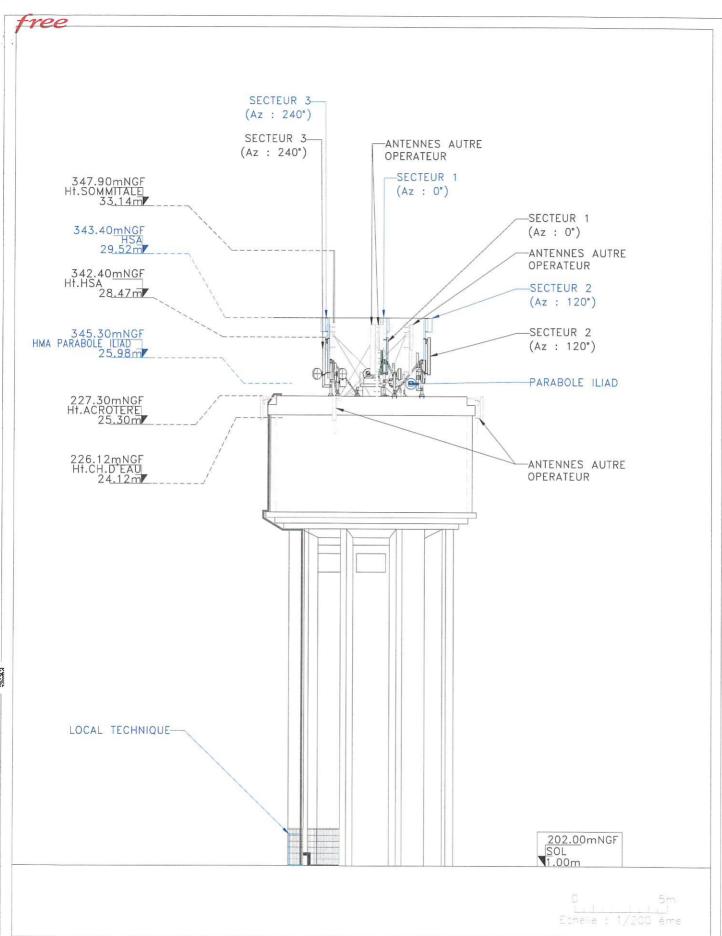
1. Conformité de l'installation aux	règles du guide	DR 17* de l'ANFR ?
	☑ oui	□ non
* Guide technique ANFR DR17 modéli public.	isation des sites radi	ioélectriques et des périmètres de sécurité pour le
<b>2.</b> Existence d'un périmètre de sé	écurité** balisé ac	ccessible au public
	☐ oui	☑ non
** Périmètre de sécurité : zone au vois supérieur au seuil du décret ci-dessou	sinage de l'antenne us.	dans laquelle le champ électromagnétique peut-être
	ice du décret n	t par la station objet de la demande sera-t-il ° 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de
	☑ oui	□ non
	visé par l'article	ssements scolaires, crèches, établissements e 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002
	☐ oui	☑ non



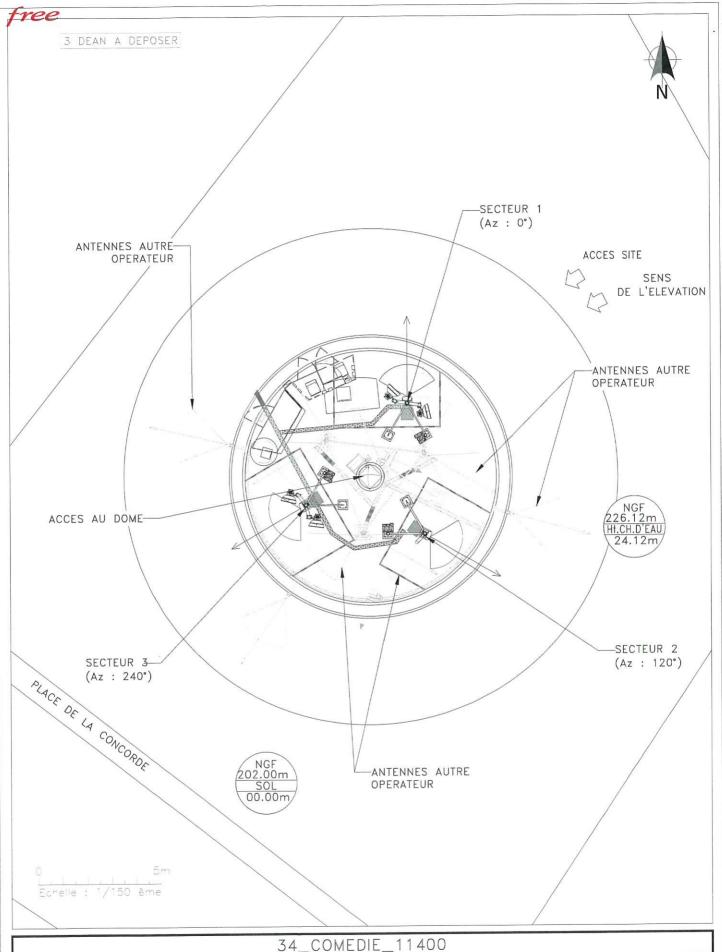
## 9. Plans du projet



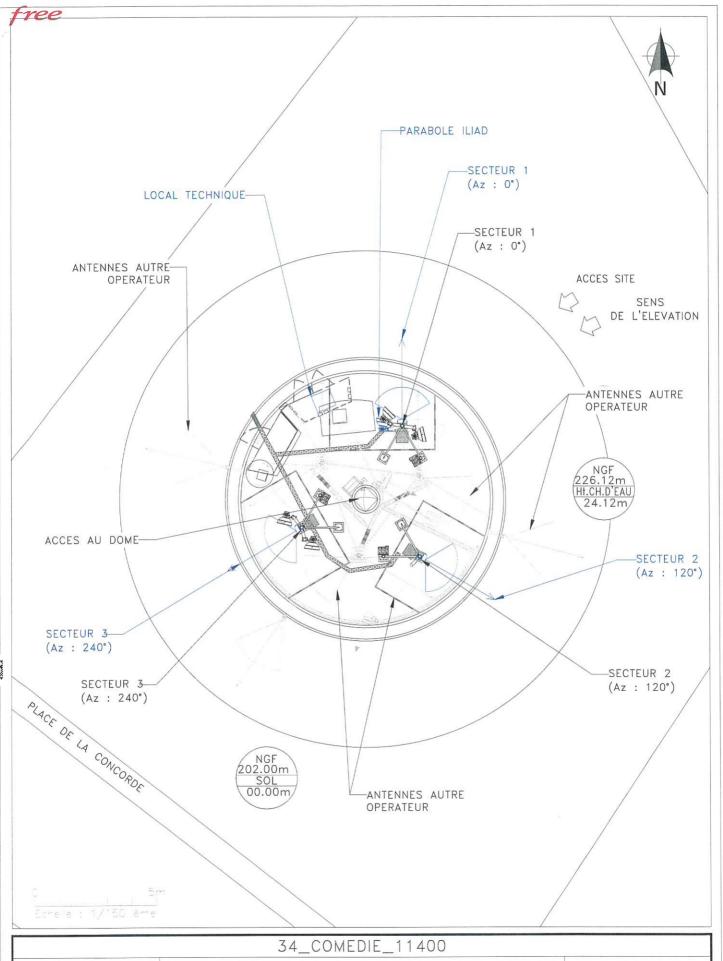
34_COMEDIE_11400	
PLACE DE LA CONCORDE	ID OTF : FR-11-900016
11076 CASTELNAUDARY	ID CLIENT : 11076_001_01
DPC4.1-PLAN D'ELEVATION EXISTANT	ECH : 1/200
FR-11-900016_11076_001_01_PLANS_DIM	N° FOLIO : 01
	PLACE DE LA CONCORDE  11076 CASTELNAUDARY  DPC4.1-PLAN D'ELEVATION EXISTANT



		34_COMEDIE_11400	
		PLACE DE LA CONCORDE	ID OTF: FR-11-900016
cellnex <sup>®</sup>		11076 CASTELNAUDARY	ID CLIENT : 11076_001_01
		DPC4.2-PLAN D'ELEVATION PROJET	ECH : 1/200
DOSSIER : DIM	IND : A	FR-11-900016_11076_001_01_PLANS_DIM	N° FOLIO : 02



	34_COMEDIE_11400	
	PLACE DE LA CONCORDE	ID OTF : FR-11-900016
cellnex	11076 CASTELNAUDARY	ID CLIENT : 11076_001_01
Cennex	DPC2.1-PLAN DE MASSE EXISTANT	ECH : 1/150
DOSSIER : DIM   IND : A	FR-11-900016_11076_001_01_PLANS_DIM	N° FOLIO : 03

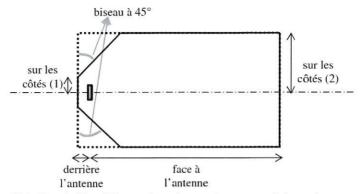


		34_COMEDIE_11400	
		PLACE DE LA CONCORDE	ID OTF : FR-11-900016
cellnex		11076 CASTELNAUDARY	ID CLIENT : 11076_001_01
		DPC2.2-PLAN DE MASSE PROJET	ECH : 1/150
DOSSIER : DIM	IND : A	FR-11-900016_11076_001_01_PLANS_DIM	N° FOLIO : 04



## 10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité

Exemple à titre indicatif de périmètre de sécurité autour de l'antenne pour le grand public :



Périmètre de Sécurité pour des antennes de macro-cellule sur terrasse Source: Guide Technique - ANFR/DR 17-6

Conformité au guide technique de l'ANFR :

https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/consultation/consultation-5G-Guide-perimetres-securite.pdf

### Exemple de balisage :



## 11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

### **Sites Internet**

Site n°11076\_001\_01

Site gouvernemental	www.radiofrequences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux- mobiles/la-5g/frequences-5g-procedure-dattribution- de-la-bande-34-38-ghz-en-metropole.html https://www.arcep.fr/nos-sujets/la-5g.html



## Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrequences.gouv.fr

Guide à destination des élus : l'essentiel sur la 5G	https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Brochure_5G_WEB.PDF
Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrequences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrequences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

### **Fiches ANFR**

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes: Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf			
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/docume ts/5G/ANFR_5G.pdf			
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie			

### Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que «cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population»

Rapport et avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 17 février 2022, actualisant l'avis du 12 avril 2021 relatif à la 5G

Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des nombreuses données scientifiques disponibles à ce jour, l'ANSES estime que « le lien entre exposition aux radiofréquences et risques sanitaires pour les fréquences d'intérêt pour le déploiement de la technologie 5G est, en l'état des connaissances, comparable à celui pour les bandes de fréquences utilisées par les générations précédentes. »

L'ANSES précise, en réponse aux observations recueillies suite à la consultation publique lancée en 2021, que « Tous les effets biologiques ont bien été considérés dans cette expertise, à travers notamment les expertises précédentes réalisées par l'Anses afin d'évaluer les effets sur la santé associés à l'exposition aux radiofréquences. ».

## Rapport de l'Agence Nationale des Fréquences sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, août 2020

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a réalisé des simulations numériques des niveaux d'exposition créés par la téléphonie mobile dans une zone urbaine très dense, à savoir le 14ème arrondissement de Paris. De par les résultats obtenus, l'ANFR a estimé un impact faible de l'introduction de la 5G sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques par rapport à un scénario de renforcement de la 4G sans 5G.





## Rapport des agences de l'Etat sur le déploiement de la 5G, septembre 2020

À ce jour, les agences sanitaires qui se sont prononcées considèrent les effets sanitaires de la 5G, comme des autres radiofréquences déjà utilisées, non avérés en-deçà des valeurs limites d'exposition. (base : rapport des agences de l'Etat sur le déploiement de la 5G)

## Rapport et avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 20 avril 2021, Avis et conclusions relatifs à la 5G

Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des données scientifiques disponibles à ce jour, l'ANSES estime que « la situation en matière de lien entre exposition aux radiofréquences et effets sanitaires pour les fréquences d'intérêt pour le déploiement de la technologie 5G est, en l'état des connaissances, comparable aux bandes utilisées par les générations précédentes »

## Rapport de l'ANFR relatif aux mesures d'exposition du public aux ondes avant et après mise en service de la 5G, décembre 2021

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a réalisé une campagne de 3000 mesures d'exposition du public aux ondes avant et après mise en service de la 5G. Dans ce cadre, les résultats montrent que l'exposition est comparable avant et après introduction de la 5G.

Date	Agence sanitaire					
janv-20	Agence de Protection Environnementale irlandaise					
16-avr-19	Ministère Allemand de l'Environnement, de la Nature et de la Sécurité Nucléaire					
28-mars-19	Ministère Autrichien du Climat, de l'Environnement, de l'Energie, de la Mobilité, de l'Innovation et de la Technologie (BMK), 28 mars 2019					
11-janv-19	Direction de la Radioprotection et de la sécurité nucléaire de Norvège (DSA), 11 janvier 2019					
05-mai-19	Autorité Sanitaire Danoise (Sundhedsstyrelsen)					
19-févr-20	Comité Consultatif Scientifique sur les Radiofréquences et la Santé d'Espagne					
04-janv-19	Autorité finlandaise de radioprotection					
nov-19	Agence Nationale de la Santé Publique Suédoise					
avr-20	Agence Australienne de Sécurité Nucléaire et de Radioprotection					
03-déc-19	Ministère de la Santé de Nouvelle Zélande					
sept-20	Conseil de la santé des Pays-Bas					
nov-19	Département fédéral Suisse de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication					
avr-19	Food and Drug Administration (Etats-Unis)					

## 12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectées.

Free Mobile s'engage à appliquer les règles de signalisation et de balisage des périmètres de sécurité qui lui sont propres dans les zones accessibles au public.

Free Mobile s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément aux dispositions du décret 2002-775 du 3 mai 2002. Ces seuils réglementaires, établis sur avis de l'ANSES, permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).



Ce seuil, a été fixé par le Gouvernement sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). En tout état de cause, Free Mobile s'est toujours engagé à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (décret 2002-775 du 3 mai 2002)

	700 MHz	800 MHz	900 MHz	1,8 GHz	2,1 GHz	2,6 GHz	3,5 GHz
Valeur limite d'exposition (V/m)	36	39	41	58	61	61	61

Pour garantir une sécurité maximale, ce seuil de référence a été établi de façon à garantir au niveau du public un DAS (débit d'absorption spécifique) corps entier inférieur à 0,08W/kg. Ce niveau de DAS est obtenu en appliquant un coefficient diviseur de 50 sur la mesure en deçà de laquelle aucun effet biologique n'a été observé expérimentalement.

L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

## 13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence

Free Mobile met en œuvre depuis plusieurs années un processus opérationnel de déploiement de ses sites selon les règles de transparence et d'application du principe de sobriété de l'exposition électromagnétique découlant de la loi Abeille de 2015 et repris dans le code des communications électroniques.

Free Mobile s'engage à informer le maire ou le président du groupement de communes de la date effective des travaux d'implantation de la nouvelle installation radioélectrique concernée ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.

Des mesures d'information préalable des maires et de concertation sur les ondes existent en France depuis plus de 15 ans. L'Association des Maires de France et les opérateurs ont ainsi établi en 2006, un « Guide des relations entre opérateurs et communes » (GROC) veillant à ce que chaque nouveau projet d'antenne dans une commune fasse l'objet d'une information préalable du maire. Free Mobile s'engage à suivre ce guide.







Liberté Égalité Fraternité





## ADEME :

L'Agence de la transition écologique est un établissement public qui suscite, coordonne ou réalise des opérations de protection de l'environnement et pour la maîtrise de l'énergie.

## ANFR:

L'Agence nationale des fréquences contrôle l'utilisation des fréquences radioélectriques et assure une bonne cohabitation de leurs usages par l'ensemble des utilisateurs. Elle s'assure également du respect des limites d'exposition du public aux ondes.

## ANSES:

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a pour mission principale d'évaluer les risques sanitaires dans divers domaines en vue d'éclairer la décision publique. L'ANSES conduit par exemple des expertises sur les effets potentiels des ondes sur la santé.

## ARCEP:

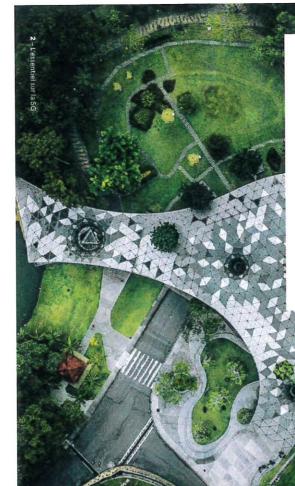
C'est une autorité administrative indépendante chargée de la régulation des communications électroniques et des Postes et la distribution de la presse en France. C'est par exemple l'ARCEP qui est en charge des procédures d'attribution des fréquences, et du respect des obligations des opérateurs en termes de couverture mobile.

## TION TION

ALORS QUE LES PREMIÈRES OFFRES 5G VIENNENT D'ÊTRE LANCÉES EN FRANCE, LE DÉPLOIEMENT DE CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE SUSCITE DE NOMBREUSES INTERROGATIONS, MAIS AUSSI BEAUCOUP DE FAUSSES INFORMATIONS.

La présente brochure s'adresse essentiellement aux élus locaux, directement concernés par l'aménagement numérique des territoires, et souvent sollicités au niveau local pour répondre à ces interrogations. Elle a pour but de vous donner les informations nécessaires pour comprendre ce que va apporter la 5G et démêler le vrai du faux sur cette nouvelle technologie. Elle rappelle également quel est votre rôle, notamment en tant que maire, et quels sont les outils à votre disposition, pour accompagner le déploiement de la 5G sur votre territoire et organiser la communication et la concertation au niveau local.

Sous la direction du Secrétariat d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, cette brochure a été élaborée par la Direction Générale des Entreprises (DGE), en lien avec l'ARCEP, l'ANFR, l'ANSES, l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires, le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de la Transition Écologique, et avec la participation des associations d'élus.





# QU'EST-CE QUE C'EST? COMMENT ÇA MARCHE?

# La 5G qu'est-ce que c'est?

La «5G» est la cinquième génération de réseaux mobiles. Elle succède aux technologies 2G, 3G et 4G. La 5G doit permettre un bond dans les performances en termes de débit, d'instantanéité et de fiabilité : débit multiplié par 10, délai de transmission divisé par 10 et fiabilité accrue. À usage constant, la 5G est moins consommatrice d'énergie que les technologies précédentes (4G, 3G, 2G).



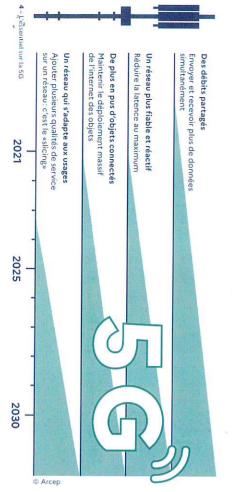
Le secteur des télécommunications voit émerger régulièrement de nouvelles technologies et connaît environ tous les 10 ans une évolution plus importante. La 5G cohabitera avec les technologies précédentes et viendra renforcer la couverture numérique du territoire tout en évitant la saturation des réseaux.

6 6 Il s'agit d'une amélioration continue pour s'adapter aux nouveaux usages des utilisateurs.

# > La 5G : une technologie évolutive

L'introduction des fonctionnalités sera progressive parce que le réseau 5G sera déployé en plusieurs étapes par les opérateurs mobiles : les antennes d'abord, puis le cœur de réseau. Durant les premières années, la

5G sera « dépendante » du réseau 4G. De nouvelles fréquences seront aussi ajoutées progressivement. L'ensemble des gains de performance apparaîtra dans quelques années.



# De la 2G à la 5G:

une technologie qui évolue pour offrir de nouvelles opportunités





# Que permettra la 5G?

utilisateurs bénéficieront d'un débit qui vices internet existants, tout en évitant la > Éviter la saturation des réseaux 4G sormais sur plus de 96% du territoire. Les saturation des réseaux 4G déployés dé-À son lancement, la 5G améliorera les servisioconférence plus performants. tant par exemple d'utiliser des services de pourra être nettement supérieur permet-

# > Ouvrir la voie aux innovations

coup de domaines : Loin d'être des gadgets, les objets connecconnecter un nombre important d'objets La 5G permettra progressivement de tés ont une utilité très concrète dans beau-

- médecine: développement de la télémé decine, gestion du matériel médical, mainments de malades par exemple, tien de la connexion pendant les déplace
- agriculture et environnement: régulation troupeaux et de leur santé, de l'arrosage, fermes connectées, suivi des
- transport: gestion logistique pour une meilleure régulation des flux de circulation
- industrie: outils industriels plus performants
- sécurité routière: voitures connectées, aides à la conduite,
- services de secours: utilisation de drones pour acheminer l'aide d'urgence, canaux de communication réservés, visualisation hender les situations, etc. des lieux d'intervention pour mieux appre-

# Un développement progressif

publics, biens collectifs, etc. c'est autant progressivement et ils ne peuvent pas tous d'une 5G utile, répondant aux besoins du de domaines dans lesquels la mise en place de santé publique, de transport, services être anticipés aujourd'hui. Infrastructures Les usages sont amenés à se développer plus grand nombre, est possible.

tion des drones dans l'agriculture, certains ment un meilleur débit sont prêts à être désoient disponibles. core attendre que toutes les dimensions de être expérimentés, et d'autres devront enusages nécessiteront plus de temps pour usages industriels par exemple). D'autres veloppés dès le lancement de la 5G (utilisa-Les nouveaux usages nécessitant simplela 5G (faible latence, densité d'objets)

## DE LA TECHNOLOGIE MOBILE LE VOCABULAIRE

communications offrant des services de Réseau mobile : c'est un réseau de télédonnées. de radiofréquences pour transporter les placent. Un tel réseau utilise les ondes utilisateurs même lorsque ceux-ci se détéléphonie et de connexion internet aux

peut être échangée en une seconde (on Débit : c'est la quantité de données qui 'exprime en Mbit/s).

nımum pour transférer des données. On parle aussi de temps de latence. Délai de transmission : c'est le temps mi-

Fiabilité : c'est l'assurance que les données envoyées arrivent bien jusqu'au

# Exemples d'expérimentations

## d'innovations technologiques permises à terme par la 5G°



# DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Aide à la gestion des équipements médicaux dans l'hôpital ou au développement de la télémédecine.



À TOULOUSE

Le CHU de Toulouse mène des réflexions portant
Le CHU de Toulouse mène des réflexions portant
par exemple sur les questions de continuité de service
dans le cas de transfert de patients ou de localisation de biens et de personnes.



## DES TRANSPORTS DANS LE DOMAINE

Des navettes autonomes, la gestion du trafic de véhicules, le pilotage à distance de véhicules pour des interventions en zone sensible.



À LINAS-MONTHLÉRY

En France des tests sont en cours à l'autodrome de Linas-Monthléry pour explorer les usages de la 5G liés à la voiture connectée ou aux outils d'assistance à la conduite dans un environnement routier proche des conditions réelles.



## DANS L'INDUSTRIE

Dans l'industrie, des applications basées par exemple sur l'internet des objets ou la réalité augmentée permettront des gains importants en termes de maintenance, d'efficacité et de sécurité.



À VAUDREUIL

The properties de Schneider Electric à Vaudreuil
En France, l'usine de Schneider Electric à Vaudreuil
En France, l'usine de Schneider Electric à Vaudreuil
expérimente les usages industriels de la 50 à travers
la mise en place d'un dispositif de maintenance
l'ambient de l'information de l'informatio



# Question/Réponse

## de nouvelles antennes? de la 5G nécessite d'installer Est-ce que le déploiement

se déployer dans quelques années en fonction être peu utilisées dans un premier temps et des centres commerciaux. Ces antennes devraient des lieux de forte affluence, comme des gares ou mais portent à de faibles distances (généralement permettent une utilisation intensive d'internet sont comparables à des émetteurs wifi : elles puissance : les « petites cellules ». Ces antennes d'une autre sorte d'antenne à plus faible les antennes existantes principalement des pylônes déjà existants pour ne nécessitera pas d'installer massivement de des usages de la 5G qui vont se développer 200 mètres maximum). Elles seraient utilisées dans La 5G pourrait aussi donner lieu à l'utilisation ajouter les antennes 5G ou mettre à jour nouveaux sites radios. Les opérateurs se serviront La première phase de déploiement de la 5G



## changer son équipement? Faudra-t-il obligatoirement

contraindre à s'équiper d'un nouveau téléphone la quasi-totalité du réseau mobile) et ne va pas de fonctionner alors que la 4G est présente sur aujourd'hui avec les mobiles 3G qui continuent anciennes générations (comme c'est le cas La 5G restera un choix : choix de s'équiper, choix de souscrire un abonnement. Son lancement ne La 5G va cohabiter avec les technologies plus rendra pas incompatibles les téléphones des

de l'Arcep (Observatoire des déploiements 5G). observatoire sera également disponible sur le site suivant les recommandations de l'ARCEP, et un Des cartes seront publiées par les opérateurs dans les zones où l'on pense utiliser son téléphone renseigner sur la couverture et la qualité de service Avant de changer son équipement, il faut se

## pour la vie privée des citoyens? Quelles garanties

opérateurs d'importance vitale (OIV) mobiles pour les opérateurs télécoms qui sont l'exploitation d'equipements actifs des antennes à autorisation préalable du Premier ministre sécurité des réseaux mobiles 5G, qui soumet l'enjeu de la loi du 1er août 2019 relative à la à protéger ses infrastructures sensibles. C'est tout économique autant que politique, la France œuvre réseau mobile. Pour préserver sa souveraineté le risque de menaces liées aux équipements de Le déploiement de la 5G renforce également (RGPD), d'autre part. général sur la protection des données personnelles des correspondances, d'une part, et le Règlement protection de la vie privée : le respect du secret télécoms sont soumis à un double régime de protéger ces données personnelles, les réseaux et augmenter les échanges de données. Afin de d'interactivité entre le réseau et ses utilisateurs, des réseaux télécoms vont entraîner davantage La 5G et plus généralement les évolutions à venii

# Techniquement comment ça marche?

La 5G est souvent présentée comme une unique technologie alors qu'elle est en réalité l'assemblage d'innovations diverses

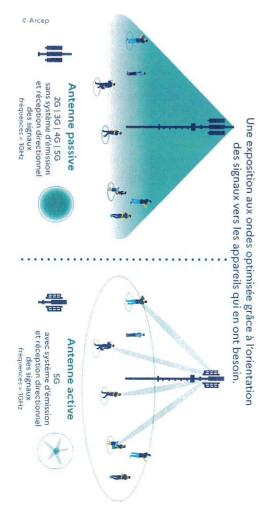
# > Les bandes de fréquences de la 5G

depuis plus longtemps : 5G utilisera tout un ensemble de fréquences, attribuées récemment ou rentes bandes de fréquences ont une portée et un débit différents : la qui nécessitent une autorisation de l'Etat pour être utilisées. Les difféter des données. Ces ondes sont découpées en bandes de fréquences, Les réseaux mobiles, comme la radio, utilisent des ondes pour transpor-

opérateurs mobiles par l'Arcep le 12 novembre 2020. Cette bande offre ainsi que la bande de fréquences 3,5 GHz qui vient d'être attribuée aux déjà utilisées (notamment les bandes 700 MHz, 2,1 GHz ou 1800 MHz) Dans un premier temps, la 5G utilisera les bandes de fréquences qui sont

entre objets connectés. tribuée. Elle pourra permettre des débits très importants en zone très un bon compromis entre couverture et amélioration du débit. dense et pourra particulièrement être utilisée pour la communication 26 GHz (dite bande millimétrique). Cette bande n'est pas encore at-Dans un second temps, la 5G pourrait utiliser une autre bande, la bande

# > Des antennes-actives innovantes



débits jusqu'à 10 fois plus grands qu'en 4G et de réduire par 10 le temps de réponse (latence). L'ensemble de ces innovations combinées permettront d'atteindre des





# QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

La 5G est au cœur de nombreux débats, où il est parfois difficile de différencier les rumeurs des faits établis. Deux sujets font notamment l'objet d'interrogations : les effets de la 5G sur la santé et l'impact global de la 5G sur l'environnement.



# La 5G a-t-elle des effets sur la santé?

# Une exposition aux ondes très surveillée

En France, l'exposition du public aux ondes est très réglementée et surveillée par l'ANFR. Cette agence réalise chaque année de nombreux contrôles, qui montrent que l'exposition aux ondes est globalement très faible et largement inférieure aux valeurs limites. Sur les 3000 mesures qui ont été réalisées en 2019, 80 % d'entre elles attestaient d'une exposition inférieure à 1V/m, alors que les valeurs limites règlementaires se situent entre 36 et 61V/m selon les fréquences pour la téléphonie mobile.

## > Une faible exposition

L'ajout de la 5G présentera une légère augmentation de l'exposition aux ondes, similaire à celle observée lors du passage de la 3G à la 4G mais l'exposition restera très faible. Cette estimation vient des mesures faites par l'ANFR en préparation de l'arrivée de la 5G. L'exposition aux ondes restera donc faible, et très largement en dessous des valeurs limites autorisées.

## Des contrôles réguliers et sur demande de l'exposition des antennes

Pour s'en assurer, l'ANFR est en charge de mesurer l'exposition des antennes dans le cadre du dispositif de surveillance et de mesure des ondes. Les maires, les associations agréées de protection de l'environnement ou agréées au titre d'usagers du système de santé et les fédérations d'associations familiales peuvent demander gratuitement et à tout moment de telles mesures. L'ensemble des résultats de ces mesures est publié sur cartoradio.fr, qui permet déjà d'avoir accès à plus de 60000 mesures réalisées sur le territoire.

Le Gouvernement a décidé de renforcer les contrôles dans le cadre d'un plan spécifique qui triple le nombre de contrôles. L'ANFR sera en charge en particulier dans les prochains mois de mesurer l'exposition des antennes avant et après le déploiement de la 5G. 4800 mesures sont prévues d'ici fin 2021, réparties sur des territoires représentatifs. Ces mesures permettront de disposer d'informations objectives sur l'exposition liée au déploiement de la 5G.

# 66 « V/m » ou volt par mètre : c'est l'unité de mesure qui sert à mesurer la force

Le Comité national de dialogue sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques

d'un champ électronique.

Ce Comité de dialogue a été créé par la loi dite «Abeille». Placé au sein de l'ANFR, ce comité participe à l'information de l'ensemble des parties prenantes (associations, opérateurs et constructeurs, collectivités et représentants de l'administration), notamment sur les niveaux d'exposition aux ondes dans notre environnement et les outils de concertation. Ce Comité aspire à être un lieu de concertation et d'échanges constructifs sur les études menées ou à encourager pour une meilleure compréhension de l'exposition engendrée par les antennes, objets communicants et terminaux sans fil. Il n'a pas vocation à traiter des sujets sanitaires, qui font l'objet d'études et de concertations au sein de l'ANSES. Il est présidé par Michel Sauvade, maire et représentant de l'Association des Maires de France.

## > Mais aussi des contrôles sur les équipements

Pour cette raison, l'ANFR réalise aussi des dèles les plus vendus en France en ciblant de tester dès 2020 plus de 80% des mo d'augmentation des contrôles permettra ont été contrôlés en 2019, l'ANFR en contrô des smartphones. Alors que 70 appareils va doubler le nombre de contrôles des DAS rendus publics sur le site data.anfr.fr. L'ANFR boutique ou sur internet et fait réaliser de respect des valeurs limites de DAS. Elle pré sure de la conformité de ces appareils au mis en vente sur le marché français et s'asvérifications sur les téléphones portables ment liée à l'utilisation de nos équipements L'exposition aux ondes reste essentielle particulièrement les smartphones 5G. lera 140 en 2021. Cet effort progressi tests en laboratoire. Tous les résultats sont lève des smartphones commercialisés er





# Question/Réponse

## Comment faire mesurer l'exposition sur ma commune?

ll est possible pour n'importe quelle personne de solliciter des mesures d'exposition radioélectrique des installations radioélectriques déployées sur le territoire de sa commune. Il existe en effet un dispositif de surveillance et de mesure des ondes, mis en place depuis 2014, piloté par l'ANFR. Toute personne qui le souhaite peut remplir le formulaire de demande sur le site mesures. anfr.fr. Le dossier de demande doit être signé par le maire de la commune ou une association compétente. La mesure est gratuite. L'ANFR a installé à la demande des quelques métropoles (Paris, Marseille, Nantes) des sondes qui mesurent en continu l'évolution de l'exposition.

# LE VOCABULAIRE DE LA TECHNOLOGIE MOBILE

<u>DAS</u>: une partie de l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques est absorbée par le corps humain. Pour quantifier cet effet, la mesure de référence est le débit d'absorption spécifique (DAS), pour toutes les ondes comprises entre 100 kHz et 10 GHz. Le DAS s'exprime en Watt par kilogramme (W/kg).



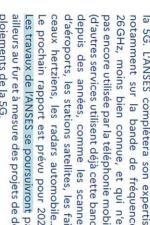
# Quels sont les effets des ondes sur la santé?

et du travail (ANSES) a publié de nombreux à l'existence d'effets sanitaires dès lors que des connaissances, l'Agence ne conclut pas sur les ondes et la santé. En l'état actue ces ondes sur la santé sont étudiés de très taires aux ondes sont respectées les valeurs limites d'exposition réglementravaux de recherche ces dernières années taire de l'alimentation, de l'environnement pres. L'Agence nationale de sécurité saniresteront faibles avec la 5G, les effets de Même si les niveaux d'exposition aux ondes

d'aéroports, les stations satellites, les fais-26GHz, moins bien connue, et qui n'est notamment sur la bande de fréquences En janvier 2020, l'ANSES a publié un rapport ploiements de la 5G ailleurs au fur et à mesure des projets de de Les travaux de l'ANSES se poursuivront par Le prochain rapport est prévu pour 2021 ceaux hertziens, les radars automobile...) depuis des années, comme les scanners (d'autres services utilisent déjà cette bande pas encore utilisée par la téléphonie mobile la 5G. L'ANSES complètera son expertise, aux bandes de fréquences utilisées par preliminaire qui s'intéresse spécifiquement



qu'à l'étranger les agences sanitaires d'exposition sont respectées, tout que les effets sanitaires de la 5G sont de la 5G à l'étranger<sup>1</sup>. Ils concluent comparative portant sur le déploiement Un groupe d'experts issus des inspections générales de l'État a mené une étude sur les bandes de fréquences comme en appelant à poursuivre les recherche non avérés dès lors que les valeurs limites qui se sont prononcées considérent



1. Rapport de l'inspection générale des affaires sociales, de l'inspection générale des finances, du consei général de l'économie et du conseil général de l'environnement et du développement durable . https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article?34 et du développement durable . https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article?34



## sur l'environnement? La 5G a-t-elle des effets

## du réseau 5G La consommation énergétique

à terme d'un facteur 20 et plus<sup>1</sup>. À court et de mise en veille). On estime que la 5G à la 4G d'ici à 2025, pour une amélioration té énergétique d'un facteur 10 par rapport va entrainer une amélioration de l'efficaci-L'efficacité énergétique du réseau 5G a été antennes 4G qui consommeraient beaula saturation des réseaux sans remettre des denses, la 5G est la seule manière d'éviter tion (fonctionnalités d'économie d'énergie prise en compte dès la phase de concepterme, dans certains territoires les plus

## > Limiter nos consommations

a été multipliée par 10 entre 2015 et 2019 sions l'augmentation de notre consomma énergétique, à condition que nous maitri La 5G devrait présenter un meilleur bilan cep, la consommation de données mobiles mentation, avec ou sans la 5G. Selon l'Arusage du numérique est en constante augce qu'on appelle «l'effet rebond». Notre mentation des usages du numérique, c'est 5G entraineront probablement une aug-Cependant, les possibilités offertes par la tion de données

## du numérique environnementale Réduire l'empreinte

dévoilés par le gouvernement avant la fin de transitions ». Les détails de celle-ci seront et environnement : faisons converger les lors du colloque du 8 octobre 2020 «Numérique par Barbara Pompili, Bruno Le Maire et Cédric O environnementale du numérique a été annoncée interministérielle visant à réduire l'empreinte représentent qu'une petite part de l'impact environnemental du numérique. Une stratégie les réseaux de télécommunication ne

## la transition environnementale La 5G : des opportunités pour

etc.). La 5G sera donc un levier incontourderont à mieux maitriser notre consommaà développer des réseaux intelligents qui aipermettant de développer des outils utiles de rendre plus efficaces nos systèmes agriplications sont intelligemment utilisées. nable de la transition écologique si ses apmeilleure régulation du chauffage collectif, l'arrosage au niveau d'humidité dans le sol pour maîtriser notre impact environnemencoles, industriels, logistiques etc. La 5G, en tion d'eau ou d'électricité (adaptation de La 5G permettra par exemple de contribuer tal, jouera un rôle clé dans ces innovations. sable de la transition environnementale afin Les innovations sont une condition indispen-



## Question/Réponse

environnemental du numérique Comment mesurer l'impact

le positif (déplacements évités, dématérialisation complexe a mesurer car de nombreuses choses qu'ils supportent en France et proposer des leviers des réseaux de télécommunication et des usages quantifier l'empreinte environnementale saisies par le Gouvernement en juillet 2020 pour gains d'efficacité, etc.). L'Arcep et l'Ademe ont été electrique des data-centers, etc.) mais aussi (fabrication des terminaux, consommation doivent être prises en compte : le negatif L'impact environnemental du numérique est de réduction de ceux-ci.

1. Source : contribution et éclairage du Comité de suivi de Filière Infrastructures numériques sur la questior environnementale assc. KNNN umérique et à la 56 (28-07-2020)







## tout le territoire de qualité sur fixe et mobile Une couverture

optique dans les zones qui n'en bénéficient du déploiement de la 4G et de la fibre Le déploiement de la 5G se fait en parallèle dans ces deux domaines. obligations de déploiement des opérateurs pas encore. Il est indépendant des

## Le New Deal Mobile

nagement numérique du territoire prévoient tribuées par l'Arcep. Ces obligations d'améautorisations d'utilisation de fréquences atet les opérateurs en 2018. Il engage ces derterritoire métropolitain dans le cadre des améliorer la couverture mobile sur tout le niers à un certain nombre d'actions pour Le New Deal Mobile a été conclu entre l'Etat

- le passage à la 4G de la quasi-totalité (99%) du réseau existant fin 2020
- la couverture des axes routiers prioritaires par Bouygues, Orange et SFR fin 2020
- · la mise en service de plus de 600 à 800 co-présidées par le préfet et le président verture (zones blanches ou grises) ideninstallés dans les zones de mauvaise cou-Ciblée (DCC). Ces nouveaux pylônes sont dans le cadre du Dispositif de Couverture nouveaux sites par an et par opérateur du conseil départemental tifiées par des équipes projets locales



## 2020

- attribution des fréquences
- premiers lancements commerciaux dans la bande 3,5 GHz (enchères)

consultation publique par l'Arcep sur les modalités et conditions d'attribution des fréquences 5G

## 2018

## OCTOBRE (...)





1<sup>es</sup> expérimentations de la 5G

publication de la feuille de route de la France

2017

## DÉCEMBRE

consultation publique du Gouvernement sur les technologies 5G

les territoires, pour les entreprises, la 5G et l'innovation» frequences pour le tres haut debit dans consultation publique de l'Arcep « De nouvelles

## 2016

mise à l'agenda europeen

# Le Plan France Très Haut Débit

cès de tous les citoyens au bon débit (> à (> à 30 Mbit/s) d'ici 2022 et à généralise 8 Mbit/s) d'ici fin 2020, à doter l'ensemble En ce qui concerne l'accès à un interne été rendus raccordables chaque jour. des pays européens qui déploie le plus rapid'atteindre ces objectifs. La France est un bilise plus de 3,3 milliards d'euros pour per le déploiement de la fibre optique jusqu'à des territoires de réseaux très haut débifixe, l'Etat s'est engagé à garantir l'ac en moyenne 19000 nouveaux locaux ont dement la fibre sur son territoire : en 2019 mettre, avec les collectivités territoriales l'abonné (FttH) à horizon 2025. L'État mo-

ritoires (ANCT) accompagne les territoires L'Agence nationale de la cohésion des terdans les zones d'initiative publique projets de déploiements de la fibre optique positif de couverture mobile et soutient les pour identifier les zones à couvrir du dis

# Question/Réponse

Faut-il déployer la 5G alors que sur le territoire? la 4G n'est pas encore partout

de la fibre optique, et devront les respecter. des zones blanches en 4G et de déploiement des engagements en termes de résorption ceux de la fibre optique. Les opérateurs ont pris les déploiements de la 4G se poursuivent, comme En parallèle du déploiement de la 5G,

## entre 5G et fibre? Quelle complémentarité

est également nécessaire au fonctionnement débit y compris en mobilité. La fibre optique La 5G permet d'offrir une connexion en Très Haut assurer un très haut débit jusqu'au cœur du du réseau 5G, pour raccorder les antennes pour assure une grande stabilité de la connexion. débit dans les logements par voie filaire, ce qui La fibre optique permet d'apporter le Très haut

## et équilibré entre les territoires La 5G, un déploiement progressif

tique les zones les plus habitees. où la clientèle est la plus importante, en pracer en général leurs services dans les zones Les opérateurs télécoms commencent à lan-

sition de l'Arcep, prévoient pour les opéarrêtées par le Gouvernement sur propocouverture du territoire. particulièrement exigeantes en matière de Les conditions d'utilisation des fréquences rateurs des obligations de déploiement

territoires équilibré entre à un déploiement 6 L'Arcep veille

## par l'ARCEP Les obligations fixées

- 3 000 sites devront être déployés avant fin 2022 en bande 3,4 3,8 GHz, 8 000 en 2024 et les 10 500 sites devront être atteints en 2025.
- 25% des sites en bande 3,4 3,8 GHz devront agglomérations. des territoires d'industrie, hors des principales les communes des zones peu denses et celles être déployés dans une zone rassemblant
- la bande passante, dès 2022, au moins 75% de l'ensemble des sites existants devront bénéficier d'un débit au moins égal Pour répondre aux besoins croissants de à 240 Mbit/s au niveau de chaque site.
- Les axes de types autoroutes devront être couverts en 2025, et les routes principales

## LES ÉLUS, UN RÔLE CLÉ DANS DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G

9

parcours du DIM

ejà très mobilisés dans les projets d'amélioration de la couverture numérique du territoire (fibre et 4G), les élus locaux ont un rôle clé à jouer dans l'information et la concertation sur la 5G. Pour leur permettre de jouer leur rôle, plusieurs outils et dispositifs sont à leur disposition.

La loi du 9 février 2015 dite loi «Abeille» a permis de renforcer le rôle du maire et de définir les outils à sa disposition. Elle a notamment créé le Comité de dialogue relatif aux niveaux d'exposition du public aux ondes. Ce Comité participe à l'information des élus sur les niveaux d'exposition aux ondes et sur les outils de concertation.

L'État a récemment mis en place une enceinte de dialogue et de transparence sur la 5G, dans le cadre du comité de Concertation France Mobile, afin d'informer les associations d'élus et de construire avec elles les conditions de la transparence.

## Focus sur le Dossier d'Information Mairie

Lorsqu'un opérateur envisage d'installer (dès la phase de recherche du site) ou de modifier substantiellement une antenne (avec un impact sur le niveau d'exposition), il doit en informer le Maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et lui présenter un Dossier d'Information Mairie (DIM).

Le contenu du DIM est fixé par un arrêté du 12 octobre 2016. Il comprend notamment l'adresse de l'installation concernée, un calendrier du déroulement des travaux, la date prévisionnelle de mise en service, les caractéristiques techniques de l'installation (nombre d'antennes, fréquences utilisées, puissance d'émission...). Il recense également la liste des crèches, établissements scolaires et établissements de soins situés à moins de 100 mètres de l'installation.

## Les références réglementaires

- article L. 34-9-1 du Code des postes et des communications électroniques
- article R. 20-29 du Code des postes et des communications électroniques
- arrêté du 12 octobre 2016 (NOR : ECFI1609979A)

Loi « Abeille »:
la loi n°2015-136 du 9 février
2015 modifiée, dite loi «Abeille»,
relative à la sobriété, à la
transparence, à l'information
et à la concertation en matière
d'exposition aux ondes
électromagnétiques
a notamment renforcé le rôle
des maires.

### en service lorsque la modification et au moins un mois avant la mise préalable ou le début des travaux présente un dossier d'information de la demande d'autorisation Mairie un mois avant le dépôt de l'antenne n'entraîne pas d'urbanisme, la déclaration L'OPÉRATEUR de travaux. DIM ondes générées par l'installation à compter de la réception simulation de l'exposition aux du DIM pour demander une LE MAIRE à disposition du dossier et leur précise sur le dossier d'information transmis, il les informe lors de la mise être recueillies dans un délai de trois qu'il juge approprié (site internet, ces informations par tout moyen les moyens mis à leur disposition pour formuler ces observations. S'il envisage de recueillir les observations des habitants semaines à compter de la mise au plus tard dix jours après doit mettre à disposition consultation en mairie... à disposition du dossier. la réception du dossier (ou la simulation). LE MAIRE W

## DE DIALOGUE

- Des réunions d'information avec les opérateurs et les pouvoirs publics à la demande des élus du territoire.
- Le maire ou le président d'EPCI peut saisir le préfet de département d'une demande de médiation (instance de concertation départementale) lorsqu'il l'estime nécessaire concernant une installation radioélectrique existante ou projetée.
- Le maire peut demander à tout moment une mesure de l'exposition aux ondes sur sa commune, via le site mesures. anfr.fr.





# UN RÔLE CLÉ DANS DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G



## Question/Réponse

Comment savoir
où la 5G est déployée
sur mon territoire
ou quand elle le sera ?

prévisionnels de chaque opérateur. L'ARCEP observatoire des déploiements 5G, où des cartographies permettant d'informer a aussi demandé aux opérateurs de publier de données inédites sur les déploiements Dès 2021, l'observatoire sera complété seront recensés les sites existants et à venir L'ARCEP mettra également en place un les sites déjà existants sur votre territoire Sur le site cartoradio.fr vous pouvez voir avant le début des travaux. d'Information Mairie, au minimum un mois y installer la 5G, vous recevrez un Dossier la modification d'un site existant pour l'installation d'un nouveau site ou Par ailleurs, si un operateur projette service 5G et la qualité de service associée les consommateurs sur la disponibilité du

## Existe-t-il plusieurs types de 5**G** ?

On entend parfois parler de fausse 5G. Or, il n'y a pas de fausse 5G ou de vraie 5G. Il n'y a qu'une seule technologie qui va s'appuyer sur des bandes de fréquences avec des performances en débit variées et il est important de se référer aux cartes de couverture des opérateurs qui préciseront les informations sur le débit disponible. Les fonctionnalités de la 5G seront introduites progressivement et l'ensemble des gains de performance apparaîtront dans quelques années.

## Les opérateurs sont-ils tenus d'envoyer un DIM?

Il a été demandé aux opérateurs de téléphonie mobile d'informer systématiquement les élus locaux lors de tout passage à la 5G, notamment par l'intermédiaire du Dossier d'information Mairie (DIM), quelles que soient les bandes de fréquences mobilisées et les modalités de mise en œuvre.



# Question/Réponse

## Je souhaite la 5G sur mon territoire, comment faire?

Ce sont les opérateurs qui décident des zones de déploiement, en respectant les objectifs fixés dans le cadre de la procédure d'attribution des fréquences. Si une collectivité veut susciter de nouveaux usages par exemple, en favorisant une expérimentation sur son territoire, elle peut se rapprocher des opérateurs, et se coordonner avec les initiatives portées par les entreprises et industriels de son territoire.

# Puis-je m'opposer au déploiement de la 5G sur mon territoire?

Les maires ne peuvent, ni au titre de leurs pouvoirs de police générale ni en se fondant sur le principe de précaution, s'opposer à l'implantation d'antennes pour des considérations sanitaires (CE, Ass., 26 octobre 2011, n° 326492).

## Je suis interrogé(e) sur la 5G, comment apporter une réponse fiable ?

Le présent guide peut servir de base pour répondre à vos questions, et peut être mis à disposition de la population sur votre territoire.

• consulter les ressources de l'ARCE

- consulter les ressources de l'ARCEP et de l'ANFR mises à disposition sur leur site.
   vous rapprocher des associations d'élus
- qui participent au Comité de dialogue de l'ANFR ou au comité France mobile.
- solliciter les opérateurs pour plus d'information.

## En savoir plus sur les cartes de couverture

https://www.arcep.fr/actualites/ les-communiques-de-presse/detail/ n/Sg-221020.html



## Pour aller plus loin

### Le site de l'ANSES :

https://www.anses.fr/fr

Tous les rapports de l'ANSES sur les ondes et la santé y sont disponibles en téléchargement (ANSES 2013, 2016, 2019 et 2020).

### Le rapport IGAS-IGF-CGE-CGED :

https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article794 Ce rapport compare le déploiement international de la 5G, et plus précisément sur ses aspects techniques et sanitaires.

### Le site de l'ARCEP:

https://www.arcep.fr/

Pour en savoir plus sur les obligations des opérateurs en termes de couverture fixe et mobile et l'avancé des déploiements 5G.

### Le site de l'ANFR:

https://www.anfr.fr/accueil/

Pour en apprendre plus sur les mécanismes de contrôle et de surveillance de l'exposition du public aux ondes.



